



# Évaluation des incidences **NATURA 2000**



Auvergne  
Cantal

Auteur ???

[Site >> Massif cantalien](#)

## CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

**DIRECTIVE :** Habitats

**N° D'IDENTIFICATION UE :** FR8301055

**DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :** Cantal

**COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :**

Albepierre-Bredons, Brezons, Cezens, Laveissière, Lavigerie, Le Claux, Le Falgoux, Le Fau, Malbo, Mandailles-Saint-Julien, Pailherols, Paulhac, Saint-Clément, Saint-Jacques-des-Blats, Saint-Paul-de-Salers, Saint-Projet-de-Salers.

**SURFACE :** 6 116 ha

**SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :**

Site au centre du département du Cantal, comprenant deux entités (une autour du puy Mary à l'ouest, l'autre autour du plomb du Cantal à l'est), en partie compris dans la ZPS « Monts et Plomb du Cantal » (FR8310066), englobant la partie supérieure des sites « Rivières à Ecrevisses à pattes blanches » (FR8301096) et « Lacs et rivières à Loutres » (FR8301095).

**DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :** Validé le 01/02/2011

**STRUCTURE ANIMATRICE :**

PNR des Volcans d'Auvergne  
Contact : Guy Senaud, Cécile Birard  
Château de Montlosier  
63 970 Aydat  
04 73 65 64 00 (02 ligne directe)  
cbirard@parcnaturel-volcansauvergne.com  
gsenaud@parcnaturel-volcansauvergne.com



## ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE  
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

\* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
4030 Landes sèches européennes	Landes assez sèches à sèches en climat (sub)atlantique, sur sols siliceux des plaines et basses montagnes, riches en bruyères, ajoncs, genêts...	Mauvais /  - bon Groupement à Myrtille, Airelle des marais et Callune, très répandu et couvrant de grandes surfaces, représentatif du site, offrant une grande diversité de faciès selon l'altitude, la topographie et l'exposition des versants.  1 890,92 ha (30,91 % du site)  - bon à très bon Groupement à Callune et Fétuque paniculée sur les adrets en haut de versants, peu représentatif mais de grande valeur patrimoniale car assez rare en Auvergne.  5,43 ha (0,09 % du site)	Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations) et envahissement par la Fougère-aigle	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage parfaitement circonscrit...)
			Tassement du sol (lié à la fréquentation, à des travaux...)	Canaliser la fréquentation touristique, si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés, éviter toute intervention sur le sol
			Ecobuage mal maîtrisé	Strictement encadrer cette pratique
			Fertilisation du sol	Ne pas amender
4060 Landes subalpines et alpines	Landes composées d'arbrisseaux nains ou prostrés des étages alpin et subalpin, dominées par les Ericacées (bruyères, airelles, etc.), les rhododendrons, les genévriers et les genêts.	Inadéquat / moyen  - lande subalpine à Camarine noire et Airelle des marais, très localisée en sommets de corniches sur versants froids, peu représentative du site mais à fort intérêt patrimonial. - lande subalpine à Raisin d'ours et Genévrier nain, très fragmentaire sur les rebords de crêtes et arêtes sommitales. - lande subalpine à Genévrier nain sur les pentes des principaux pointements de phonolithe (puy Griou, roc d'Hozières).  24,1 ha (0,39 % du site)	Fréquentation touristique pouvant menacer les espèces rares et protégées constitutives de cet habitat (piétinement)	Canaliser la fréquentation touristique et si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés
			Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations)	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Aménagement de captages pour l'abreuvement du bétail	Epargner l'habitat
4080 Fourrés de saules subarctiques		Inadéquat  Fourrés subalpins à Saules bicolore et des Lapons autour des tourbières de pentes et en bordure des ruisselets en exposition froide, fragmentaire et peu représentatif sur le secteur ouest, plus représenté à l'est notamment dans le cirque de Chamalières.  Valeur patrimoniale élevée en tant que végétation rélictuelle à caractère boréo-arctique.	Fréquentation touristique pouvant menacer les arbrisseaux constitutifs de cet habitat (piétinement)	Canaliser la fréquentation touristique et si nécessaire mettre en défens les secteurs les plus exposés
			Fermeture du milieu par les ligneux (naturelle ou artificielle : plantations)	Maintenir le caractère semi-ouvert du milieu par pâturage extensif ou intervention mécanique (coupe / gyrobroyage des ligneux, voire brûlage...)
			Aménagement de captages pour l'abreuvement du bétail	Epargner l'habitat

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
5120 Formations montagnardes à Genêt purgatif	Landes à Genêt purgatif des montagnes sud-ouest européennes, souvent associées aux formations à Genévrier nain ou aux landes-hérisson (landes basses, denses et épineuses), et physionomiquement similaires à ces dernières.	12,41 ha (0,2 % du site)		
		Favorable / bon	Colonisation progressive par la forêt (bouleaux, saules et Pin Sylvestre)	Pratiquer un débroussaillage manuel ou mécanisé
		Landes à Myrtille et Genêt purgatif occupant de grandes surfaces sur les pentes rocheuses chaudes, en progression sur le site dont elle est représentative (mais faible valeur patrimoniale).	Reboisements artificiels	Exercer un pâturage extensif régulier (bovin ou mixte bovin/ovin), à forte charge et de courte durée (de juillet à fin septembre) sur les zones herbacées
		653,98 ha (10,69 % du site)	Ecobuage mal maîtrisé	Ne pas planter Strictement encadrer cette pratique, de façon cyclique (tous les 15 ans)
6210 Pelouses sèches semi-naturelles	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais / moyen	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif et tardif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés
		Pelouses dominées par le Brachypode penné en versants ensoleillés sur roche volcanique trachytique, peu représentatives du site (2 secteurs seulement).	Plantations (résineux)	Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus
		35,56 ha (0,58 % du site)	Fertilisation provoquant notamment la disparition d'espèces patrimoniales	Ne pas planter Ne pas fertiliser
6230* Formations herbeuses à Nard	Pelouses fermées à Nard des zones collinéennes ou montagnardes, en stations acides, assez sèches à sèches, caractérisées par une végétation très variée (sites remarquables par leur nombre d'espèces, non dégradés de façon irréversible par le surpâturage).	Mauvais moyen (dégradations locales)	Colonisation par les landes (Genêt purgatif, Callune) et les résineux (Pin sylvestre, Epicéa)	Maintenir le pâturage extensif (de l'ordre de 0,4 à 0,6 UGB/ha)
		- pelouses acides subalpines occupant de grandes surfaces au-dessus de 1 500 m, dont les nardaies primaires des combes à neige disséminées sur le site (10,5 ha sur le secteur ouest).	Fertilisation minérale, drainage, écobuage, piétinement excessif (autour des burons notamment)	Eviter ces pratiques
		845,58 ha (13,83 %)		
		- pelouses acides montagnardes surtout sur le secteur est à plus faible altitude (plateaux surtout), typiques.		
		613,56 ha (10,03 %)		
		- pelouse montagnarde à subalpine à Nard raide d'origine secondaire (humaine) de vaste extension et plus ou moins diversifiée, représentative du site et de bonne valeur patrimoniale.		
		709,39 ha (11,59 %)		
6410 Prairies à Molinie	Prairies à Molinie des plaines et montagnes, sur sols à humidité variable (fluctuations de la nappe phréatique : assèchement estival possible), acides à calcaires et pauvres en nutriments (azote et phosphore), issues d'une fauche tardive ou de la dégénérescence de tourbières drainées, à l'exclusion des prairies pauvres en espèces.	Mauvais / bon	Enrichissement accéléré du milieu par surpiétinement du bétail et surfertilisation des parcelles agricoles voisines	Freiner l'eutrophisation en contrôlant le bétail et en amendant moins les parcelles voisines
		Bas-marais tourbeux à Selin des Pyrénées / Jonc à sépales aigus et Renouée bistorte / Molinie bleue, en fond de vallons aux altitudes les plus basses du site, surfaces réduites sur le secteur ouest, un peu plus fréquent à l'est, typique et à nette influence montagnarde nette,	Colonisation par les bouleaux, saules, Pins sylvestres	Maintien du caractère ouvert du milieu grâce à un pâturage extensif et tardif
			Perturbation de l'hydrologie par drainage	Restaurer ou améliorer l'hydrologie en proscrivant le drainage

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		comprenant plusieurs espèces patrimoniales.  37,12 ha (0,61 % du site)		
6430 Mégaphorbiaie s eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / bon  Nombreuses stations sur les versants frais (souvent de faible surface).  - riches mégaphorbiaies à Reine des prés et Angélique des bois (bords de ruisseaux, lisières de forêts au contact d'écoulements).  7,36 ha (0,12 %)	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
		- mégaphorbiaies à Adenostyle à feuilles d'alliaire sur substrats très frais en bas des falaises et sur éboulis, d'intérêt patrimonial fort et représentatives du site.  42,90 ha (0,70 %)  - mégaphorbiaies à Calamagrostis faux roseau en ubacs sur de plus grandes surfaces et dans les couloirs frais et ombragés, typiques et représentatives, parmi les plus riches et diversifiés d'Auvergne.  123,61 ha (2,02 %)	Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées
7110* Tourbières hautes actives	Tourbières acides, pauvres en éléments minéraux nutritifs, surtout alimentées par les précipitations, à niveau d'eau plus élevé que la nappe phréatique environnante, avec une végétation de plantes vivaces dominée par les buttes à sphaignes colorées (permettant la croissance de la tourbière)	Mauvais / mauvais  Habitat peu représentatif du site, très ponctuel et couvrant des superficies très réduites (quelques m2), à valeur patrimoniale élevée.  0,81 ha (0,01% du site)	Piétinement des buttes à sphaignes  Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre)	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif
			Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Proscrire ces pratiques
7120 Tourbières hautes dégradées	Tourbières hautes ayant subi des perturbations d'origine humaine en général (conduisant à l'assèchement de leur surface et/ou la moindre abondance d'espèces typiques par rapport aux tourbières hautes actives), mais susceptibles de régénération naturelle dans un délai de 30 ans grâce à une gestion appropriée (restauration de l'hydrologie, de la végétation et de la capacité de formation de tourbe), à l'exclusion des sites à large proportion de tourbe dénudée, dominés par les cultures ou dont la végétation tourbeuse a disparu suite à la présence de bois	Inadéquat / mauvais  Habitat en fin d'évolution, lentement colonisé par la lande, très rare dans les monts du Cantal, peu représentatif et sans espèce patrimoniale sur le site.  0,16 ha (0,003 % du site)	Piétinement des buttes à sphaignes  Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre)	Mise en défens Canalisation de la fréquentation touristique Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif
			Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Proscrire ces pratiques



Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	fermés.			
7140 Tourbières de transition et tremblantes	Pelouses tremblantes ou flottantes (radeaux) en surface d'étendues d'eau pauvres en éléments minéraux nutritifs, aux communautés végétales variées (dominante des petites laïches, associées aux sphaignes et autres mousses)	Mauvais / bon  Marécage inondé dominé par les prêles et le trèfle d'eau, localisé à la haute vallée de l'Epi, peu représentatif du site mais abritant nombre d'espèces patrimoniales d'où une valeur patrimoniale certaine.  8,28 ha (0,14% du site)	Piétinement des communautés végétales typiques  Assèchement / perturbation de l'hydrologie (colonisation par les bouleaux, les saules et le Pin sylvestre)  Plantation de résineux, drainage, fertilisation, amendement à la chaux vive, épandage de pesticides, écobuage, gyrobroyage	Mise en défens  Canalisation de la fréquentation touristique  Maintenir / restaurer les conditions hydrologiques et le caractère ouvert du milieu en favorisant le pâturage extensif  Proscrire ces pratiques
8110 Eboulis siliceux de l'étage montagnard	Groupements des éboulis siliceux de l'étage montagnard supérieur à nival (plus ou moins mobiles et à granulométrie variée, en conditions très froides) ou de l'étage montagnard parfois d'origine humaine (extraction de matériaux), souvent riches en mousses et lichens, parfois accompagnés de fougères.	Favorable / bon  - éboulis secs à <i>Dryopteris</i> des montagnes, les plus répandus ; - éboulis à <i>Allosora</i> à feuilles crispées, plus présents sur le secteur est du site ; - éboulis subalpins plus fins à <i>Galéopsis ladanum</i> et <i>Biscutelle d'Auvergne</i> , cantonnés au cirque de Rombière.  59,29 ha (0,97 % du site)	Aménagements de routes et pistes (pastorales, forestières, de ski....)  Enrichissement progressif du milieu	Eviter ces aménagements et en général, ne pas intervenir sur cet habitat  Contrôler la végétation ligneuse si nécessaire
8220 Pentes rocheuses siliceuses	Végétation des fentes des falaises siliceuses de l'intérieur des terres	Favorable / bon  Végétation à <i>Saxifrages</i> de Lamotte et à feuilles d' <i>Epervière</i> , largement répandue et représentative du site, à fort intérêt patrimonial (endémisme, reliques glaciaires, nombreuses espèces protégées dont la <i>Ligulaire</i> de Sibérie).  37,86 ha (0,62 % du site)	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata, avec le nettoyage de la falaise que cela implique	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation)
8230 Pelouses pionnières sur dômes rocheux	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et <i>Crassulacées</i> (plantes grasses comme les orpins)	Favorable / bon à moyen (crête de l'Arpon du Diable)  Pelouses à <i>Silène</i> des rochers / Orpin annuel et à <i>Joubarbe</i> toile d'araignée / <i>Fétuque d'Auvergne</i> , couvrant de faibles surfaces en adrets ou en situation exposée (crêtes, sommets de rochers...), représentatives du site et à diversité végétale assez élevée (espèces rares) d'où une valeur patrimoniale élevée.  28,14 ha (0,46 % du site)	Régression ou disparition d'espèces (car appétentes pour le bétail ou les herbivores sauvages)  Affouragement du bétail sur l'habitat favorisant l'enrichissement en matière organique  Envahissement par les ligneux  Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, circulation de tout-terrain	Mettre en défens les sites trop aboutis  Maintenir un pâturage occasionnel par le bétail  Nourrir le bétail en dehors de l'habitat  Elimination des ligneux avec exportation des produits de coupe  Proscrire
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à <i>Houx</i>	Hêtraies à <i>Houx</i> sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Inconnu / bon à moyen  Habitat assez représentatif du site surtout sur le secteur est où il est plus répandu, à valeur patrimoniale moyenne sauf pour les faciès des bords d'écoulements acides et de	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le mélange des essences  Préférer une gestion jardinaire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		sourcins.  59,40 ha (0,97 % du site)		d'œuvre  Conserver les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs  Ne pas planter d'essences non locales : résineux...  Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes
			Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter
			Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées
			Diminution / disparition au profit de la hêtraie-sapinière	Créer des corridors biologiques pour diminuer l'isolement de l'habitat
9130 Hêtraies à Aspérule	Forêts à Hêtre (parfois avec l'Epicéa et le Sapin) sur sols neutres, à humus doux (mull), des domaines médio-européen et atlantique, à strate herbacée plus riche et abondante que celle des 9110 et 9120 (forte représentation : Anémone des bois, Gaillet odorant, Mélique uniflore, Lamier jaune, dentaires.	Inadéquat / moyen  Habitat bien représenté en forêt domaniale de Murat, absent sur le secteur ouest du site, abritant de nombreuses espèces patrimoniales et représentatif du secteur est.  72,40 ha (1,18 % du site)	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	Favoriser la régénération naturelle du Hêtre (et du Sapin s'il est présent) en adaptant la gestion sylvicole (pratiquer des éclaircies favorisant la germination des fâines...)  Maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ombragé  Maintenir une bonne répartition des classes d'âge, ainsi que les arbres morts / vieillissants et les bois morts à terre  Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre  Ne pas planter d'essences non locales : résineux...  Limiter les travaux mécaniques, l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes
			Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées
			Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter
9140 Hêtraies subalpines à érables	Hêtraies généralement composées d'arbres bas, riches en érables (Erable sycomore), formant la limite altitudinale des forêts, dont la strate herbacée, similaire à celle des hêtraies à Aspérule, inclut des éléments des pelouses ouvertes adjacentes.	Inconnu / bon  Hêtraie subalpine « type », frange à sorbiers subalpine, hêtraie subalpine pauvre en espèces, cette dernière étant assez représentative du site notamment sur ses marges. Valeur patrimoniale intéressante (présence notamment de la Buxbaumie verte).  109,58 ha (1,79 % du site)	Exploitation forestière  Pâturage intensif	Ne pas exploiter ses forêts et les laisser évoluer naturellement  Mettre en défens si nécessaire afin d'assurer la régénération naturelle
9180* Forêts de pentes, d'éboulis ou de	Forêts mélangées d'espèces secondaires sur éboulis grossiers, pentes rocheuses ou versants abrupts, en conditions	Favorable / inconnu  Jeune peuplement d'Erable sycomore colonisant un	Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque d'invasion par les	Limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
ravins	le plus souvent calcaires mais parfois siliceuses, comprenant un groupement des milieux froids et humides (dominé par l'Erable sycomore), et un groupement des éboulis secs et chauds dominé par les Tilleuls à petites et grandes feuilles.	unique couloir exposé NNW au nord du roc d'Hozières, soumis aux avalanches (colonisation limitée par le Hêtre et le Sapin pectiné), très peu représentatif du site.  1,23 ha (0,02% du site)	ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie  Tassement du sol lors de passages d'engins  Substitution d'essences / plantations de résineux	Protéger le substrat contre toute perturbation forte  Maintenir la composition en essences ligneuses autochtones  Préserver les Ormes de montagne, potentiellement résistants à la graphiose

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE  
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

\* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1386 Buxbaumie verte	Petite mousse surtout reconnaissable à sa grosse capsule (« fruit ») brun jaunâtre plus ou moins ovale (5-7 mm de long), insérée en oblique et par un renflement sur son pied, couverte de papilles irrégulières, se desquamant au milieu dans sa longueur et se détachant en automne (pied pouvant se maintenir d'une année à l'autre). Pionnière sur les bois pourrissants et fissurés non sur pied de conifères (sapins, pins, épicéas) et plus rarement de feuillus (chênes, Hêtre), en conditions ombragées et très humides (ubacs surtout), très rarement à même le sol.	Favorable / bon  Environ 700 pieds sur 13 stations aux effectifs plus ou moins importants ; plusieurs stations en limite de site mais 90 % dans la réserve biologique intégrale de la forêt domaniale de Murat, très favorable. Absence sur le secteur ouest.	Coupes rases provoquant des mises en lumière importantes et le dessèchement des stations  Exploitation des chablis diminuant la masse de bois mort dans les forêts et donc les supports potentiels	Constituer des îlots de vieillissement (au moins un are par hectare)  Maintenir des futaies irrégulières favorisant la persistance d'un couvert et de strates multiples  Maintenir de gros troncs en travers des lieux humides et ruisselets
1758 Ligulaire de Sibérie	Composée vivace de 40-150 cm, à tige simple et anguleuse, pourprée en bas, feuilles de la base ovales-triangulaires ou presque sagittées, très grandes (10-25 cm sur 7-20 cm), portées par un long pétiole engainant à sa base, feuilles de la tige peu nombreuses, plus petites et sessiles, fleurs jaunes en épi terminal un peu lâche. Adepte des prairies tourbeuses et marécageuses, tourbières bordant les lacs, hautes herbes (grandes laïches, roseaux...) le long des ruisseaux et fossés, voire des saulaies-boulaies et des bas-marais alcalins, jusqu'à 1500 m d'altitude..	Inadéquat / moyen  50 à 100 pieds en une seule station atypique pour l'espèce (bien présente dans les tourbières du Cézallier) : parois rocheuses suintantes des Roches-Taillades surplombant le cirque de la Petite Rhue. Présence des pieds (de taille réduite) sur 7 couloirs verticaux à proximité de cascates.	Altération du réseau hydraulique en amont (fertilisants et produits phytosanitaires altérant la qualité de l'eau, retenues d'eau diminuant l'alimentation en eau)	Proscrire ces pratiques



## OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

### ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Site composé de 2 secteurs : ouest (dominé par le Puy Mary) et est (dominé par le plomb du Cantal), englobant la partie sommitale du grand volcan cantalien, exceptionnel par sa grande diversité végétale (tendances pyrénéennes et alpines) se traduisant par la présence de tourbières de pente et de 22 habitats d'intérêt communautaire (dont 3 prioritaires), qui recouvrent 5 380 ha soit 88 % de la surface du site. L'importante fréquentation touristique du site (stations de ski alpin et accès en téléphérique sur le plomb du Cantal) et la déprise agricole sont des problématiques à fort enjeu.

### PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

A – Promouvoir une gestion des pelouses et landes d'altitude conciliant intérêt économique, diversité écologique et favorisant les activités pastorales

- 1/ Maintenir l'activité pastorale liée à la transhumance garante de la diversité des habitats et de l'attractivité paysagère du Massif cantalien ;
- 2/ Contenir l'extension des landes et notamment des landes à Genêt purgatif par le gyrobroyage si besoin et le pâturage ;
- 3/ Favoriser la diversité floristique des prairies de fauche existantes par une gestion fourragère extensive.

B – Préserver le bon état écologique des zones humides en adaptant les pratiques agricoles et en gérant la ressource en eau

- 1/ Assurer une gestion agricole respectant la richesse et la fragilité des zones humides ;
- 2/ Maintenir un niveau hydrologique suffisant dans les zones humides et les ruisseaux de tête de bassin versant.

C – Favoriser une gestion sylvicole intégrant la richesse écologique, la protection des sols et la qualité des paysages

- 1/ Conserver et améliorer les habitats forestiers ainsi que les espèces d'intérêt communautaire par des pratiques adaptées ;
- 2/ Mettre en oeuvre des dispositions particulières favorisant la biodiversité ;
- 3/ Contribuer à la mise en oeuvre d'une Réserve biologique forestière intégrale.

D – Concilier la fréquentation du site, les activités de pleine nature et les aménagements avec la fragilité des sols volcaniques et le maintien des habitats d'intérêt communautaire

- 1/ Organiser et maîtriser la fréquentation sur certains secteurs et notamment les zones de crêtes ;
- 2/ Concevoir les aménagements et les équipements en intégrant les richesses patrimoniales du site.



## SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne :

<http://www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r316.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site des services de l'Etat du Cantal :

<http://www.cantal.gouv.fr>

## SOURCES

Opérateur : PNR des Volcans d'Auvergne

Document d'objectifs « Site Natura 2000 Massif cantalien « FR8301055 » »

Charte Natura 2000 « Site Natura 2000 Massif cantalien « FR8301055 » »

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, 294 p.

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

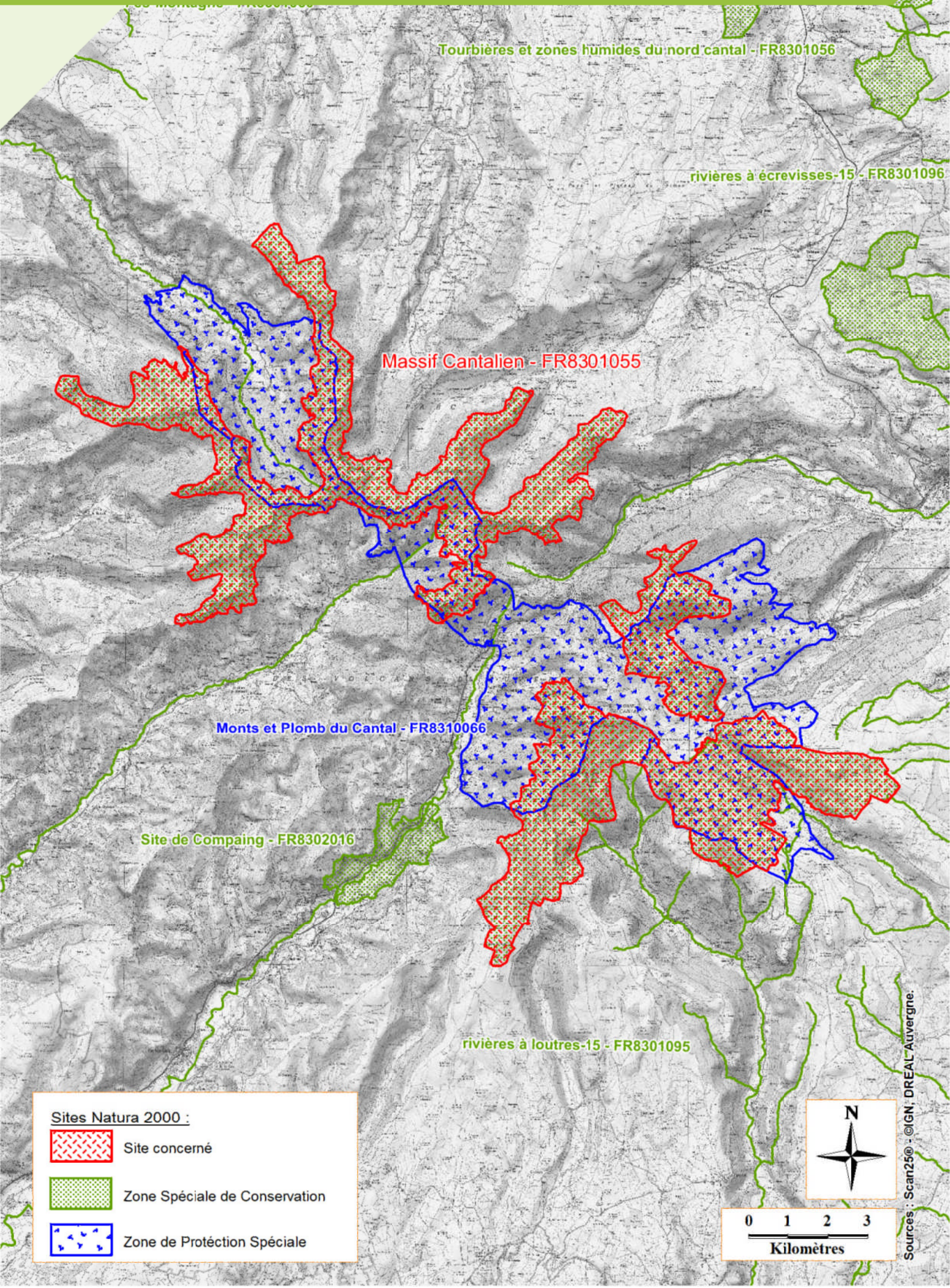
MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ».

Paris, 48 p.

Version juin 2012







Tourbières et zones humides du nord cantal - FR8301056

rivières à écrevisses-15 - FR8301096

Massif Cantalien - FR8301055

Monts et Plomb du Cantal - FR8310066

Site de Compaing - FR8302016

rivières à loutres-15 - FR8301095

**Sites Natura 2000 :**



Site concerné



Zone Spéciale de Conservation



Zone de Protection Spéciale

